

DCM N° 2026-06/029

Séance du 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame le Maire, Hélène THEVENIN.

Date de la convocation : 16 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Date d'affichage : 29 juin 2026

PRESENTS: THEVENIN Hélène, ANGONIN Thierry, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DUBOIS Stéphane, HUNKELER Sandrine, De KERLEAU Sébastien, LACROIX Marie-Paule, M. LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SADOT Gaëlle, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie

ABSENT excusé : LAVRUT Arnaud

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT,

Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
	A	

Mme CRETIN Bérengère a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-6 du CGCT

Objet : Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

Vu le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L. 331-1, L.441-1 et L.441.5,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté validé par délibération du Conseil Syndicale n° 081.CS.2023 du 26/06/2023 du coordonnateur, le Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), ci-jointe en annexe,

Considérant que la commune de Choisey est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Considérant que le groupement de commandes dont la commune de Choisey est actuellement membre est constitué jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus, à savoir le 31/12/2027 pour le gaz naturel

Considérant qu'il est dans l'intérêt de de la commune de Choisey d'adhérer au groupement de commandes dont la convention constitutive est annexée afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

A la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

DECIDE :

- **D'accepter** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération,
- **D'autoriser** l'adhésion de la commune de Choisey en tant que membre au groupement de

commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,

- **D'autoriser** madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement,
- **D'autoriser** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Choisey et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- **D'autoriser** le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement
- **D'autoriser** madame le Maire à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaire à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière,
- **D'intégrer** au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération,
- **De donner** mandat au Coordonnateur et au Gestionnaire du département du Jura pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies,
- **De donner** mandat au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte de la commune de Choisey dans le cadre de la convention constitutive.

A Choisey, le 22 juin 2026

Lu et approuvé

Le Maire, Hélène THEVENIN



Le secrétaire, de séance Bérengère CRETIN

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

ID : 039-213901507-20260622-202606029-DE





Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 22 juin 2026

Choisey

ELECTRICITE Fourniture du 01/01/2029 au 31/12/2031

Liste des Références d'Acheminement d'Electricité (RAE) de la commune de Choisey à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.

Nom installation	adresse	Numéro RAE	Recours électricité à Haute Valeur Environnementale (1)	Date d'entrée (2)
E.P.	rue des paradis	06535889949130	NON	01/01/2029
E.P.	7B chemin Rouhaudes	06533429746517	NON	01/01/2029
E.P.	1B rue d'Amont - Village centre	06534298053360	NON	01/01/2029
E.P.	Vieux Doubs	06533140310940	NON	01/01/2029
E.P.	1 route Nationale	06568017300274	NON	01/01/2029
E.P.	Feux clignotants protection école	06532995593141	NON	01/01/2029
E.P.	Les Bauvrettes	06533574464383	NON	01/01/2029
E.P.	Hopital 58 rue d'Amont	06535166360106	NON	01/01/2029
E.P.	5 rue Fourney	06533285028779	NON	01/01/2029
E.P.	N°9B Sous les vignes	06535311077955	NON	01/01/2029
E.P.	MALACHIE - 31 rue sous les vignes	06535600513588	NON	01/01/2029
E.P.	BON REPOS - rue sous les vignes	06535745231322	NON	01/01/2029
E.P.	PRAIRIOTTES - chemin Bauvrettes	06513313959695	NON	01/01/2029
E.P.	NICOTTES - 14B rue Vieux château	06536034666911	NON	01/01/2029
Eglise	15 rue d'Amont	06536324102564	NON	01/01/2029
Stade	Route de villette	06534876924566	NON	01/01/2029

Mairie/école	19 rue d'Amont	06534153335515	NON	01/01/2026
Foyer Rural	Route de villette	050020948888490	NON	01/01/2026
Communs logements sociaux	20 rue d'Amont	06535745221644	NON	01/01/2026
Communs logements sociaux	18 rue d'Amont	06533719182141	NON	01/01/2026

Vu le

BON POUR ACCORD

Maire

Mme THEVENIN Hélène

GAZ NATUREL Fourniture du 01/01/2028 au 31/12/2030

Liste des points de consommations et d'estimations (PCE) de gaz naturel de la commune de Choisey à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche Comté.

Nom installation	adresse	Numéro PCE	Recours au Biométhane (3)	Date d'entrée (2)
Stade Bongiovani	Route de villette	06552677204468	NON	01/01/2028
Eglise	15B rue d'Amont	06536468820399	NON	01/01/2028
Ecole	19 rue d'Amont	06534008617759	NON	01/01/2028
Salle polyvalente	Route de villette	06552532486605	NON	01/01/2028

Vu le

BON POUR ACCORD

Maire

Mme THEVENIN Hélène

Note

(1) : Pour le recours à l'électricité à Haute Valeur Environnementale :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture d'électricité verte à Haute Valeur Environnementale via un marché dédié à cet aspect. Le lot à Haute Valeur Environnementale est attribué aux offres garantissant une électricité produite à partir d'énergies renouvelables, et donc intégré dans les approvisionnements des fournisseurs. Aussi, il est exigé des fournisseurs que au moins 25% de la production des centrales soient sous gouvernance partagée (investissements citoyens ou des collectivités) ou sans soutien public, c'est-à-

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

ID : 039-213901507-20260622-202606029-DE



dire sans subvention. Ce type d'offre représente un **surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.**

Les membres qui souhaitent bénéficier du lot à Haute Valeur Environnementale doivent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information est engageante pour le membre.

Ce type d'offre étant limitée, les points de livraison intégrés dans le lot à Haute Valeur Environnementale seront basculés dans le lot standard en cas d'infructuosité.

Aussi, en dehors de l'électricité à Haute Valeur Environnementale, les membres qui le souhaitent peuvent activer une option « électricité verte standard » auprès du fournisseur avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule. Cette option leur permet de bénéficier d'une offre « verte » via le système des garanties d'origine. L'électricité verte standard est en premier niveau d'engagement pour la transition énergétique et représente un surcoût pour les consommateurs de près de 1%.

(2) : Pour la date d'entrée :

- si votre contrat de **gaz naturel** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2028 et le 31/12/2030, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si votre contrat d'**électricité** est déjà en **offre de marché** et arrive à échéance entre le 1/01/2030 et le 31/12/2031, indiquer la date de fin du **contrat +1 jour**
- si le site n'est pas encore raccordé au réseau de distribution, indiquer la **date prévisionnelle de raccordement**.

(3) : Pour le recours au biométhane :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture de biométhane. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier de biométhane peuvent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information n'est pas engageante pour le membre, elle a seulement vocation à fournir un estimatif des besoins aux fournisseurs candidats aux consultations. Les membres peuvent aussi choisir d'acquérir du biométhane avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule des contrats dans le périmètre du fournisseur.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

ID : 039-213901507-20260622-202606029-DE



Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026



ID : 039-213901507-20260622-202606029-DE